ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
COMMUNE DE BOUARFA
****

CRITERES D'ADMISSIBILITE DE L'OFFRE

- La présentation des échantillons concernant les désignations N°: **01- 02 – 04 – 05 – 17 et 29** sont exigés dans les 48 heures qui suivent l'invitation adressé au concurrent déclaré le moins disant. En conséquence l'attribution de ce bon de commande n'aura lieu qu'après la vérification des dits échantillons qui doivent répondre aux caractéristiques indiquées sur l'avis d'achat.
- Lieu d'exécution de cette prestation : **COMMUNE BOUARFA**.
- Date et heure limites de réception des plis ou devis des concurrents est :

Le Lundi 23 Novembre 2026 à 10h :00 mn

- Les plis ou devis signés par le concurrent seront déposés par voie électronique au portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Bouarfa le : 19/11/2026

Le président de la Commune de BOUARFA

Commune Bouarfa
Le Président:
Karim BENSAID